



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GENERALE

E/ICEF/672 (Quatrième partie)  
22 février 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE  
Conseil d'administration  
Session de 1980

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'ETAT DES TRAVAUX\*

Chapitre IV : Comités nationaux, organisations non gouvernementales,  
information et ventes des cartes de voeux

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
Introduction	1
Comités nationaux pour le FISE	2 - 6
Organisations non gouvernementales	7 - 14
Information	15 - 31
Opération Cartes de voeux	32 - 36

---

\* Le présent document est composé de quatre chapitres, chacun étant publié séparément pour accélérer la distribution : Chapitre premier, Introduction /E/ICEF/672 (Première partie); Chapitre II, Etat d'avancement du Programme et tendances /E/ICEF/672 (Deuxième partie); Chapitre III, Questions financières et administratives et opérations d'approvisionnement /E/ICEF/672 (Troisième partie); et Chapitre IV, Comités nationaux, organisations non gouvernementales, information et ventes de cartes de voeux /E/ICEF/672 (Quatrième partie).

### Introduction

1. Il est essentiel que le FISE bénéficie d'un large appui du public pour pouvoir poursuivre ses programmes de coopération avec les pays en développement. A cet égard, les travaux des comités nationaux pour le FISE, la coopération avec les organisations non gouvernementales et les activités du FISE en matière d'information revêtent une importance particulière. On trouvera ci-après un compte rendu de quelques-uns des faits qui ont marqué les principales activités de l'année qui vient de s'écouler.

### Comités nationaux pour le FISE

2. Presque tous les comités ont centré leur action sur l'appui à l'Année internationale de l'enfant, ce qui leur a fourni l'occasion d'imprimer un nouvel élan à leurs activités de longue date de plaidoyer, d'information, d'enseignement en matière de développement et de vente de cartes de voeux et d'entreprendre de nombreuses collectes de fonds. Il semble maintenant que par suite de l'Année internationale de l'enfant, l'appui financier du secteur privé, que les comités ont largement sollicité par le biais de la vente de cartes de voeux et de diverses collectes de fonds, atteindra un niveau sans précédent 1/. Il restè, bien sûr, à conserver cet élan.

3. Comme il est indiqué plus en détail dans la section relative aux activités d'information, la participation des comités nationaux pour le FISE à l'Année internationale de l'enfant a donné lieu à une série de manifestations et d'activités nouvelles réalisées dans la plupart des cas avec la participation et la collaboration des commissions nationales pour l'Année internationale de l'enfant. Des commissions nationales avaient été créées dans tous les pays où il existe des comités pour le FISE et, dans presque tous ces pays, les comités ont joué un rôle actif. La décision que prendra chaque pays quant au maintien de sa commission nationale sera évidemment lourde de conséquences pour les futures activités des comités pour le FISE.

4. Au cours de l'année, le personnel des comités et celui du secrétariat du FISE ont eu davantage l'occasion de se rencontrer, dans leur intérêt mutuel, dans le cadre de visites d'inspection de membres des comités dans les pays en développement et de la participation du personnel des bureaux extérieurs à la réunion annuelle des comités européens et à un certain nombre de réunions, normales et extraordinaires. La réunion européenne, au cours de laquelle des agents des bureaux extérieurs du FISE ont participé en tant que spécialistes, a notamment mis l'accent sur le grand thème de l'enfant dans les villes. Une réunion extraordinaire des comités et des commissions pour l'Année internationale de l'enfant a également été organisée sous l'égide du Bureau du FISE pour l'Europe, avec la participation d'agents des bureaux extérieurs, des commissions pour l'Année internationale de l'enfant de divers pays non européens et de divers comités nationaux pour le FISE.

---

1/ Si l'on se fonde sur la période de 1979-1980, du fait que les recettes provenant de la vente des cartes de voeux en 1979 apparaissent seulement dans les comptes de 1980.

5. Des accords d'agrément ont maintenant été signés avec 29 comités. Des négociations avec 9 comités ont abouti à des accords complémentaires destinés à réaffirmer les engagements mutuels et à préciser les procédures financières et de collecte des fonds ainsi que la répartition des fonds réunis. Ces accords ont largement confirmé que les comités continuent de se conformer aux directives en vigueur touchant le pourcentage des fonds à verser au FISE. En ce qui concerne le seul comité pour lequel ce problème n'est pas résolu en raison de sa situation unique, de grands progrès ont été réalisés pour augmenter ses ventes de cartes de voeux et, partant, le pourcentage de recettes qu'il peut verser au FISE. Il est à présent raisonnable de prévoir que dans un proche avenir, ce comité sera également en mesure de se conformer aux directives générales. En attendant, c'est lui qui continue de verser les sommes les plus importantes au FISE au titre de ses activités.

6. Il semble désormais se poser trois questions primordiales auxquelles le secrétariat du FISE et les comités devront accorder une attention croissante :

a) Le "changement de génération" auquel de nombreux comités, ainsi que le secrétariat, doivent faire face à mesure qu'un certain nombre de leurs dirigeants atteignent l'âge de la retraite notamment parmi ceux qui ont participé à la création des comités, dans les premiers temps du FISE;

b) De nombreux comités ressentent le besoin de renforcer leur capacité d'informer efficacement le public des objectifs centraux du FISE, qui sont principalement orientés vers le développement, et de réunir des fonds pour appuyer ces objectifs. On peut considérer qu'une grande partie des activités à cet égard relèvent de la fonction d'enseignement en matière de développement, nouveau domaine qui offre aux comités de très vastes perspectives;

c) Comme dans le cas des organisations non gouvernementales, il est nécessaire d'élargir et d'améliorer encore davantage la coopération dans le domaine de l'information en général, et dans le domaine de l'enseignement en matière de développement en particulier. Il se peut que certains comités aient besoin d'une modeste assistance financière à titre temporaire pour pouvoir explorer de plus près les possibilités qui existent dans leurs pays pour développer leurs activités dans ces domaines.

#### Organisations non gouvernementales

7. Le succès de l'Année internationale de l'enfant a été dû en grande partie aux efforts des organisations non gouvernementales. Les groupes locaux et les organisations non gouvernementales nationales et internationales ont assuré la promotion des objectifs de l'Année, encouragé la participation et appuyé des programmes d'action. L'idée même d'Année internationale de l'enfant a frappé l'imagination des petits et des grands, et les organisations non gouvernementales ont contribué à convertir ce sentiment d'intérêt personnel en une myriade d'activités - activités de plaidoyer, manifestations spéciales, collectes de fonds et services en faveur des enfants - dont beaucoup pourraient se poursuivre bien avant dans la Décennie si elles bénéficient de l'encouragement et de l'appui voulus.

8. Dans l'ensemble, les activités, non seulement des organisations non gouvernementales mais également du FISE et du secrétariat de l'Année internationale de l'enfant, en rapport avec les organisations non gouvernementales, ont connu un essor sans précédent. Tandis que l'action des organisations non gouvernementales était principalement centrée sur les problèmes et les préoccupations aux niveaux local et national, dans un certain nombre de pays industrialisés, l'attention a également été dirigée sur les besoins des enfants dans les pays en développement. Le FISE a appuyé ces efforts en fournissant des matériaux pour les activités d'information et de plaidoyer, en encourageant le financement de projets et en associant des projets d'organisations non gouvernementales à des programmes bénéficiant de la coopération du FISE. Il est intéressant de noter qu'une grande partie de ces activités ont été entreprises par des organisations non gouvernementales qui n'avaient précédemment guère eu de contacts avec le FISE.

9. La coopération entre le FISE et les organisations non gouvernementales a une longue histoire. De 1950, date à laquelle le Conseil d'administration a été prié par le Conseil économique et social de collaborer, selon qu'il conviendrait, avec les organisations non gouvernementales qui s'intéressaient particulièrement à la protection de l'enfant et de la famille, jusqu'à nos jours, le FISE a travaillé en étroite collaboration avec les organisations bénévoles qui appuient les objectifs du Fonds. Les organisations non gouvernementales ont favorisé l'exécution des programmes du FISE, réuni des fonds, offert directement des services à l'intention des enfants au niveau national et fourni des experts dans des domaines où elles possèdent une expérience et une compétence particulières. Les organisations non gouvernementales ont mis en place leurs propres mécanismes pour faciliter ces rapports; le Comité des organisations non gouvernementales pour le FISE <sup>2/</sup>, créé en 1952, et, plus récemment, le Comité des organisations non gouvernementales pour l'Année internationale de l'enfant, coordonnent les activités des ONG et encouragent ces organisations à fournir un plus large appui au FISE dans leurs domaines d'intérêt respectifs.

10. Les activités de l'Année internationale de l'enfant ont été, dans une large mesure, un prolongement naturel de l'intérêt et des préoccupations des ONG. Pour encourager cette action des ONG, il faudra non seulement poursuivre la coopération de type traditionnel, mais envisager aussi de nouvelles approches pour tenir compte des ONG qui se sont intéressées aux activités du FISE à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant.

11. A court terme, on prévoit de mettre davantage l'accent sur certains domaines particuliers, à propos desquels les préoccupations du FISE coïncident avec celles d'organisations non gouvernementales ou de groupes d'ONG (par exemple, les soins de santé primaires, la promotion de l'allaitement maternel, les enfants handicapés, la participation des femmes au développement). Ces domaines offrent de grandes perspectives à la coopération entre les ONG et le FISE aux niveaux local, national et international.

---

2/ Un rapport du Comité des organisations non gouvernementales pour le FISE sur ses activités pendant l'année écoulée sera présenté séparément au Conseil.

12. Dans les pays en développement, les ONG locales contribuent de manière importante à l'établissement de services sociaux dans les villages. Grâce à leur expérience pour ce qui est d'obtenir l'appui et la participation de la communauté, il est probable qu'avec l'accord des autorités nationales, l'appui du FISE à l'action gouvernementale, par le biais des organisations non gouvernementales locales et nationales, augmentera. Les ONG peuvent jouer un rôle particulièrement important en encourageant la participation au niveau local, en servant de lien entre les collectivités et les gouvernements, et en réalisant des expériences et des projets novateurs qui pourront plus tard être repris sur une plus grande échelle. Les réseaux de coopération entre les ONG internationales, leurs filiales nationales et les bureaux extérieurs du FISE sont actuellement renforcés en vue d'appuyer ces efforts au niveau local.

13. Dans les pays industrialisés, de nombreuses ONG nationales sont en mesure d'accroître la compréhension et l'appui du public en faveur de la coopération au service du développement pour les enfants, au moyen de leur matériel d'enseignement et de leurs activités auprès du public. Certaines de ces organisations se consacrent aux besoins et aux problèmes des enfants, non seulement dans leur propre pays, mais également dans les pays en développement. L'Année internationale de l'enfant a stimulé les échanges d'informations, les efforts de plaidoyer communs et les collectes de fonds par-delà les frontières nationales; il faudrait encourager la poursuite de ces activités. Les comités nationaux et le secrétariat du FISE seront appelés à fournir davantage de matériels d'information et d'enseignement. On peut s'attendre également à ce que les ONG soient invitées à intensifier leurs activités dans le domaine de la protection de l'enfance. La priorité sera donnée aux mesures visant à accroître la somme d'expériences déjà acquises et à encourager une plus large diffusion des données correspondantes.

14. Le renforcement des services d'appui suppose aussi l'instauration de relations de travail plus étroites avec les services des autres organismes du système des Nations Unies qui travaillent avec les ONG ainsi qu'avec les organisations qui coiffent les ONG (par exemple, le Conseil international des agences bénévoles, les conseils nationaux d'action sociale, les conseils nationaux de femmes). En pratique, cette approche globale permettra de diversifier les relations du FISE avec les ONG en vue d'infléchir l'opinion publique, d'échanger des informations et des données d'expérience et de coopérer en matière de programmes.

#### Information

15. Du point de vue de l'information, l'Année internationale de l'enfant a été un événement exceptionnel. Elle a commencé par un programme de télévision spécial retransmis du hall de l'Assemblée générale et diffusé dans plus de 50 pays, atteignant des millions de personnes. A la fin de l'année, des résolutions concernant les enfants et le FISE, élaborées par des groupes d'enfants, ont été présentées au Secrétaire général et au Président de l'Assemblée générale; elles demandaient instamment que la communauté mondiale continue d'accorder son attention à divers aspects des besoins et des droits des enfants. De nombreux reportages ont également été consacrés à cette manifestation. Tout au long de l'année, l'intérêt du public pour les enfants, suscité par l'Année internationale de l'enfant, a très nettement dépassé toutes les espérances, apportant des résultats concluants à tous les niveaux.

16. Pour citer un exemple dans un domaine particulier, plus de 30 coproductions avec les réseaux et les organismes de télévision européens, japonais, américains et africains ont été entreprises, ce qui constitue un record. Pour réaliser ces coproductions et d'autres films, il a fallu 95 missions de coproduction (sur la base d'une équipe de tournage par pays). Le Bureau pour l'Europe a participé, à lui seul, à 18 missions avec des réseaux européens de télévision qui ont réalisé des prises de vue en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

17. Les programmes de télévision se sont soldés par des millions de dollars de temps d'antenne gratuit pour des centaines de bulletins télévisés et des dizaines de documentaires projetés par les réseaux nationaux aux principales heures d'écoute, comme cela a été le cas au Japon et au Brésil, notamment. Le Mexique, la France et la Pologne, entre autres, ont également obtenu des résultats remarquables dans le domaine de l'information. Les organismes de télévision en Asie, en Amérique latine et en Afrique ont projeté de nombreux films du FISE pendant l'année. En outre, des milliers de reportages sur les activités du FISE et de l'Année internationale de l'enfant ont été publiés dans des journaux et des magazines dans des dizaines de pays avec notamment des suppléments spéciaux et des articles de fond dans diverses régions du monde.

18. Des situations d'urgence, telles que la situation au Nicaragua et au Kampuchea et celle des "Boat people", ont également joué un rôle crucial en maintenant les activités du FISE au centre de l'actualité. En ce qui concerne le Kampuchea, la presse a persisté dans une attitude négative par suite d'un malentendu quant au rôle du FISE et du CICR; cependant, d'une manière générale, la réaction des moyens d'information aux activités du FISE a été positive. Il est important de souligner qu'à l'exception des situations d'urgence, la publicité apportée au FISE par l'Année internationale de l'enfant a réussi à attirer l'attention de la communauté mondiale sur le rôle du FISE dans son plaidoyer en faveur des enfants et sur sa mission en tant qu'organisation poursuivant des objectifs de développement aussi bien que des objectifs humanitaires.

19. Les activités du FISE relatives à l'enseignement en matière de développement, qui bénéficiaient déjà d'un appui généreux des enseignants, des ONG et des éditeurs de livres d'enfants, ont reçu une nouvelle impulsion à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, les comités nationaux pour le FISE et les commissions nationales créées pour l'Année internationale de l'enfant dans les pays "industrialisés" ayant à cet égard joué un rôle non négligeable.

20. En tant qu'organisme pilote du Groupe de travail sur l'enseignement en matière de développement du Comité commun de l'information des Nations Unies, le FISE a organisé deux réunions du Groupe de travail, plusieurs réunions d'une journée avec les ONG sur les soins de santé primaires (avec l'OMS) et sur la participation des femmes au développement; une table ronde pour les journalistes spécialisés dans l'enseignement et un séminaire pour les responsables de la formation des enseignants de 18 pays; d'autre part, le FISE a participé à un séminaire du Conseil de l'Europe et à des réunions organisées par des groupes en Australie et au Japon. De nouvelles pochettes de documentation sur l'enseignement en matière de développement ont été produites, dont l'une sur le désarmement et l'enfance, de même qu'un jeu de photographies pour exposition sur les femmes arabes au travail. La plus grande partie de cette documentation de base existe désormais en plusieurs langues (anglais, français, espagnol, allemand, italien, portugais, hongrois, arabe, etc.).

21. La demande du public en matériaux d'information a dépassé les chiffres records atteints en 1978 : plus de 600 commandes en gros de publications ont été passées par les comités nationaux et par les bureaux extérieurs du FISE. Ces commandes, ainsi que les innombrables demandes émanant de particuliers, résultent de la prise de conscience accrue qui s'est opérée pendant l'Année internationale de l'enfant, et ont nécessité de nombreuses réimpressions, certaines publications ayant dû être rééditées pour la quatrième fois. Les demandes de jeux de diapositives, de copies de films et de pochettes de documentation sur l'enseignement en matière de développement ont largement dépassé les stocks disponibles.

22. Une nouvelle politique des prix des matériaux d'information, en vertu de laquelle les comités nationaux financeront une partie des coûts de production des tirages supplémentaires de publications très demandées, l'amélioration des méthodes de distribution et une plus grande utilisation de la technique (y compris des techniques d'adressage électronique), ont aidé le FISE à mieux servir ses divers publics, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Un catalogue plus étoffé sur les matériaux d'information a regroupé pour la première fois tous les matériaux produits par les services d'information dans toutes les régions du FISE.

23. La production de versions en d'autres langues (arabe, français, allemand, portugais et espagnol) a augmenté, non seulement pour la documentation de base telle que les Nouvelles de l'UNICEF, le Rapport annuel et la revue Faits et chiffres de l'UNICEF, mais également pour les brochures, discours, dépliants, affiches et pochettes de documentation. L'existence de nouvelles versions en diverses langues a, en retour, provoqué une augmentation de la demande. Il est probable que cette tendance se poursuivra à l'avenir, avec la publication de nouvelles traductions.

24. Pour répondre à un besoin croissant d'informations plus spécialisées s'adressant à un public plus restreint, le programme de la Division de l'information s'est centré plus précisément sur de nouveaux moyens d'atteindre les responsables gouvernementaux et autres responsables de la formation de l'opinion aux échelons moyen et supérieur. L'appui au Groupe de financement des programmes du FISE connaît actuellement un essor, de même que la coopération avec plusieurs sources d'informations sur le développement telles que l'Inter Press Service, le Réseau des femmes africaines, le Réseau des femmes des Caraïbes et la Fondation de la presse d'Asie.

25. Au cours de l'année, on a de plus en plus eu recours à des séminaires pour influencer des secteurs clefs du public. Une réunion tenue à Sydney a permis à des hauts fonctionnaires nationaux des services d'assistance, à des particuliers travaillant pour les comités au niveau national et au niveau des Etats et aux ONG de toutes les régions du pays de se rencontrer. Deux séminaires tenus à Tokyo, l'un sur le développement social et l'enfance et l'autre sur l'enseignement en matière de développement, auxquels de hauts fonctionnaires du gouvernement, des enseignants et des représentants du milieu des affaires ont participé, ont été parrainés par le FISE, en collaboration avec d'importantes institutions japonaises. Les résultats obtenus ont été très satisfaisants. Le FISE a également participé à deux conférences régionales nord-américaines de grande envergure sur le développement, qui ont bénéficié de l'appui de la Division de l'information économique et sociale de l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'à des réunions organisées à l'intention des moyens d'information francophones et des ONG en Europe.

26. Le FISE a continué à coopérer avec d'autres organismes en fournissant un appui à l'équipe de rédactrices du PNUD en vue de la conférence sur les femmes qui se tiendra en 1980, au milieu de la Décennie des Nations Unies pour la femme, et à diverses activités dirigées par la Division de l'information économique et sociale de l'Organisation des Nations Unies, notamment en participant à la direction et à la publication du Forum du développement. Il a maintenu des contacts très étroits avec l'OMS dans le domaine des soins de santé primaires et des activités d'information concernant la réunion sur l'alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge, tenue à Genève.

27. Au début de 1980, les préparatifs commenceront en vue de la production d'une série de brefs documents spéciaux d'information (notamment sur l'historique du FISE et son rôle dans le développement), de rapports sur divers grands succès remportés par le Fonds (y compris des projets "adoptés"); de films sur des sujets spécifiques (tels que le film sur l'eau à l'intention des pays donateurs) et d'une série de monographies portant également sur des sujets donnés (la participation des femmes au développement, l'alimentation des nourrissons, l'excision).

28. Au cours de l'année écoulée, un nombre croissant de moyens d'information et d'ONG se sont rendu compte que le FISE constituait une source importante de photographies, de diapositives en couleur et d'objets d'exposition variés, qui leur sont nécessaires pour intensifier leurs efforts de communication en faveur des enfants. La publication d'un supplément au catalogue de photographies en noir et blanc et du premier catalogue de diapositives en couleur a rapidement accru le nombre des clients du FISE pour ce qui est de la documentation photographique.

29. Les travaux des comités nationaux pour aider le FISE à atteindre un plus vaste public ont également constitué un facteur déterminant tout au long de l'année et indiquent que la Division doit continuer de fournir aux comités un appui efficace et substantiel dans le domaine de l'information.

30. Le Service des communications pour l'appui aux projets a continué de travailler en étroite collaboration avec la Division des programmes, et a fourni des services d'appui et de coordination aux agents des bureaux extérieurs chargés des programmes et du Service des communications pour l'appui aux projets. On trouvera au chapitre II un compte rendu détaillé des activités entreprises dans le domaine des communications pour l'appui aux projets au cours de l'année qui vient de s'écouler.

31. L'impulsion que le FISE attendait du lancement de l'Année internationale de l'enfant est devenue réalité. De fait, la réaction positive impressionnante du public donne au FISE une occasion sans précédent de développer ses activités dans le domaine de l'information. A la fin de 1979, la Division de l'information a commencé à assumer les fonctions du secrétariat de l'Année internationale de l'enfant, dans le domaine de l'information. Les questions de fond suscitées par l'Année internationale de l'enfant continuent d'affluer par centaines toutes les semaines.

Opération Cartes de voeux

32. La campagne de 1978 de l'Opération Cartes de voeux (allant du 1er mai 1978 au 30 avril 1979) a produit un bénéfice net de 16,3 millions de dollars pour le FISE, chiffre jamais égalé. Il ressort de certaines indications que la campagne de 1979 (se terminant le 30 avril 1980), rapportera plus de 3 millions de dollars de plus. Pour la campagne de 1980 (se terminant le 30 avril 1981), le FISE s'est fixé pour objectif un bénéfice net de 22 millions de dollars.

33. Pour la campagne de 1979, 132 artistes et musées de 42 pays ont fourni un total de 170 compositions pour les cartes. En outre, 48 artistes de 27 pays ont fourni 55 compositions pour les calendriers de 1980, mis en vente en 1979.

34. Pendant l'Année internationale de l'enfant, les activités de distribution assurées à titre bénévole, principalement par les comités nationaux pour le FISE, ont été renforcées grâce à l'intervention des filiales nationales de plus de 40 organisations internationales non gouvernementales qui ont accepté de vendre des cartes et d'autres articles du FISE. Cette expansion des activités bénévoles permettra d'accroître les ventes de 1980 et d'assurer une meilleure diffusion des informations concernant le FISE et les besoins des enfants.

35. Les sections de commercialisation de l'Opération Cartes de voeux, créées à New York et à Genève en 1977, continuent d'aider activement les comités nationaux et les autres agents de vente à établir avec plus de précision leurs prévisions de ventes, à mieux choisir dans la gamme des produits et à fixer des prix de vente appropriés. Dans l'un des principaux pays de vente, un bureau d'études spécialisé dans les questions de commercialisation et de gestion a aidé le Comité national et l'Opération Cartes de voeux à accroître les ventes, à améliorer les techniques de gestion et à réduire les coûts. Selon les premières indications, en 1979, les ventes se sont accrues de plus de 20 p. 100. De nouvelles procédures de commercialisation et des recommandations ont été faites dans l'espoir qu'elles permettront à cet impressionnant essor de se poursuivre dans les prochaines années.

36. Compte tenu des suggestions formulées par le Conseil d'administration à sa session de 1979, les responsables de l'Opération Cartes de voeux examinent la possibilité d'utiliser des facilités de production dans les pays en développement. Des études de faisabilité sont actuellement en cours dans quelques-uns de ces pays, où le volume des ventes indique qu'une telle entreprise pourrait être viable.

-----